



A Saint Marcel l'Éclairé, tous ensemble pour protéger la nature !

Sur les rives de l'étang, une zone refuge de la faune et de la flore est en train de voir le jour ..



Venez découvrir le sentier pédagogique,



.. ou simplement profiter du calme au bord de l'eau ...



Une haie champêtre sera plantée
A la fois décorative et utile, elle est appréciée aussi bien des oiseaux que des petits mammifères comme le hérisson, l'écureuil, la musaraigne ou la belette.



Un hibernaculum va bientôt apparaître
Cette construction de pierres et de branches servira de refuge à toutes sortes d'insectes, rongeurs, amphibiens ...



Des nichoirs à oiseaux et des abris à insectes sont déjà présents
Belle initiative de Rémy, Michel et les enfants du Centre de loisirs. Merci à tous !



La zone humide sera préservée
Située en contrebas de la digue, on y trouve de nombreuses plantes de milieux aquatiques (massettes, joncs...). Elle abrite une faune spécifique comme la libellule ou le criquet, qui aide à lutter contre les moustiques.



Une mare a été créée
Véritable réserve de biodiversité, la mare offrira aux amphibiens un lieu de ponte et de développement à l'abri des poissons de l'étang. Merci à Michel et aux enfants du centre de loisirs, ainsi qu'à Franck et Hervé nos agents municipaux, qui nous ont prêté main forte pour les travaux !



Habitants de Saint Marcel, promeneurs, pêcheurs, chasseurs, enfants, adultes, jeunes et retraités, tous mobilisés pour préserver nos espaces naturels !

